Home page

**Handicap mental**

**Objectif inclusion**

L’ADAPEI 80 fédère parents, professionnels, bénévoles et amis pour accueillir plus de 1600 personnes en situation de handicap et leur offrir un parcours de vie individualisé dans le département de la Somme.

<En savoir plus>

**Je donne**

Pour aider à financer l’accueil et la prise en charge individualisée des personnes en situation de handicap.

<En savoir plus>

**J’adhère**

Pour soutenir les revendications de l’association et faire entendre les droits des personnes handicapées mentales.

<En savoir plus>

**Je m’engage**

Pour participer, comme bénévole, à des activités auprès des résidents des établissements de l’association.

<En savoir plus>

**1600**

Accueillis

**35**

Établissements

**1000**

Professionnels qualifiés

**290**

Bénévoles

**S’associer pour entreprendre**

L’ADAPEI 80 soutient que la personne handicapée mentale a les mêmes droits et les mêmes devoirs que toute autre personne, mais que son handicap lui donne une spécificité qui a des conséquences. L’association adhère pleinement à la charte pour la dignité des personnes handicapées mentales signée par le Comité de soutien à l’UNAPEI.

Les instances et procédures n’ont aucun sens sans le profond respect qui doit habiter chacun d’entre nous pour agir là où sa fonction et son statut sont utiles à l’intérêt de la Personne Handicapée.

Page intérieure Adapei 80

**Handicap mental**

**Objectif inclusion**

L’ADAPEI 80 propose un accompagnement individualisé visant à l’inclusion des personnes handicapées mentales dans la société.

**Notre vision de l’accompagnement**

L’ADAPEI 80 accompagne plus de 1 600 personnes en situation de déficience intellectuelle et troubles associés, de polyhandicap, avec autisme dans le département de la Somme. Autour d’elle, notre association fédère les énergies des parents, d’un réseau d’amis et de bénévoles actifs, épaulés par près de 1 000 professionnels qualifiés.

Nos projets s'articulent autour de 3 objectifs :

* construire une société solidaire et inclusive
* accompagner chaque personne en situation de handicap à être actrice de sa vie
* affirmer un modèle associatif parental d’entrepreneurs militants

CTA<Voir nos réalisations>

**Des parcours individualisés**

Nous bâtissons et coordonnons avec nos partenaires un parcours de vie individualisé pour chaque personne accueillie, visant l’inclusion dans la société, dans le respect des habiletés de la personne.

Nous sécurisons l’avenir des personnes en développant une organisation solide et pérenne, agile et innovante, avec le souci permanent de diversifier nos ressources. Pour cela, nous nous appuyons sur la créativité de nos équipes et la complémentarité de nos actions autour de l'éducation, la scolarisation, de l’hébergement, du travail…

**Un mouvement parental fort**

Avec les familles, nous contribuons à un mouvement parental fort et représentatif des personnes en situation de handicap, permettant de faire évoluer les politiques publiques et de continuer à innover.

CTA<En savoir plus sur l’impact de notre action>

PAS D’ARTICLE

Page Intérieure « Je donne »

**Je donne à l’ADAPEI 80**

Pour aider à financer l’accueil et l’accompagnement individualisé des personnes en situation de handicap.

**Pourquoi nous soutenir ?**

À l’ADAPEI 80, nous investissons dans des innovations à visée pédagogique, créons des relais de croissance pour le travail adapté et développons des programmes de recherche en lien avec le handicap intellectuel. Nous faisons ainsi progresser l'accès à l'autonomie des personnes que nous accompagnons et facilitons leur pouvoir de décision et de libre choix.

**Faire un don**

Pour soutenir l’action de l’ADAPEI 80, vous pouvez faire un don :

* en ligne [en cliquant sur ce lien](https://www.helloasso.com/associations/adapei-80)
* par chèque en téléchargeant ici le document à imprimer pas de doc
* par virement bancaire sur le compte : FR76 4255 9100 0008 0028 9193 978

Vous êtes un particulier ?

Vous bénéficiez d’une réduction d’impôt sur le revenu égale à 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu net.

Pour 100 euros versés par exemple, vous n’en dépensez en réalité que 44.

Vous êtes une entreprise ?

Tous vos versements au titre du mécénat\* vous donnent droit à une réduction de l’impôt sur les sociétés égale à 60 % de leur montant.

\**Dans la limite de 20 000€ ou de 0.5% de votre chiffre d’affaires HT si ce montant est plus élevé.* Au-delà de ce plafond ou en cas d’exercice déficitaire, un report est possible sur les 5 exercices suivants (art.238 bis 1° du code général des impôts).

CTA<Voir nos réalisations>

**Libéralités : donation, legs et assurance-vie**

Quoi de plus difficile que d’imaginer le futur de nos enfants porteurs de handicap sans nous ? Il le faut pourtant bien.

L’ADAPEI 80 est habilitée à recevoir des legs, donations et assurances-vie. Ces formes de soutien, très concrètes, permettent de préparer l’avenir des personnes que nous accompagnons et de donner du sens à votre patrimoine.

CTA<Anne et Patrick ont fait ce choix. Découvrez leur témoignage.>

Pour en savoir plus, n’hésitez pas à nous contacter à l’adresse [relationsdonateurs@adapei80.org](mailto:relationsdonateurs@adapei80.org)

CTA<En savoir plus sur les différents types de soutien>

Page intérieure J’adhère

**Je deviens membre de l’ADAPEI 80**

Pour soutenir les revendications de l’association et faire entendre les droits des personnes handicapées mentales.

**Pourquoi adhérer ?**

Adhérer à l’ADAPEI 80, c’est exprimer votre volonté de faire progresser la cause des personnes en situation de handicap et de leur famille.

En devenant membre, vous apportez du poids aux revendications qui mobilisent chaque jour notre association et notre mouvement national, l'Unapei : scolarisation, emploi, accessibilité, ressources, accompagnement et services adaptés, inclusion dans la société… Grâce à vous nous sommes plus forts !

CTA<En savoir plus sur l’impact de nos actions de lobbying>

Proche de vous et de vos préoccupations, l’ADAPEI 80 :

✔ est garante d’un accompagnement de qualité ;

✔ gère des établissements et services qui favorisent l’épanouissement et les apprentissages vers l’autonomie ;

✔ participe à la création et au développement de l’offre de services médico-sociaux adaptés aux attentes et besoins des personnes accompagnées ;

✔ est dirigée par des parents de personnes en situation de handicap

CTA<En savoir plus sur l’organisation de l’association>

✔ est partenaire des pouvoirs publics, des élus et de tous les acteurs économiques pour une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap ;

✔ est le lieu d’expression d’une vie associative riche de rencontres, d’écoute et de moments de partage.

CTA<Découvrez le témoignage de Isabelle>

**Comment adhérer ?**

Adhérer à l’ADAPEI 80 ne prend que quelques minutes. 2 possibilités :

* En ligne : remplissez le formulaire en cliquant ici et versez la cotisation de 50€ sur le compte FR76 4255 9100 0008 0028 9193 978
* Par courrier : téléchargez ici le formulaire à remplir et renvoyez-le, accompagné d’un chèque de 50€ à l’ordre de « ADAPEI 80 », à l’adresse suivante : (MEG : voir pièce jointe dans mon mail)

ADAPEI 80 – Les Papillons Blancs

Service adhésion

2 rue Claudius Bombarnac

80440 BOVES

Votre adhésion vous donne droit à une réduction fiscale de 66%, soit 33 euros.

*Conformément au règlement intérieur associatif en vigueur, « l‘adhésion à I ‘Association en tant que Membre Actif, Membre bienfaiteur ou Membre Associé, est soumise à I ‘agrément du Bureau Exécutif de l'Association », dont la décision en la matière est discrétionnaire. Le refus d’adhésion n’a pas à être motivé. Toute adhésion n’est donc définitive qu’à l’issue d’un délai de six semaines au cours duquel l’association se réserve la possibilité d’informer l’intéressé(e), par voie de courrier, que sa demande n’a pas été validée. Le chèque reçu avec le bulletin d’adhésion est alors retourné à la personne concernée (ou le montant remboursé par virement bancaire en cas d’adhésion en ligne).*

Vous avez encore des questions au sujet de l’adhésion à l’ADAPEI 80 ? N’hésitez pas à nous contacter à l’adresse [adhesion@adapei80.org](mailto:adhesion@adapei80.org).

Faire un visuel avec les items ci-dessous : (Cf. Bulletin ADAPEI 69)

* Participer à la vie de l’association qui accompagne un proche en situation de handicap intellectuel
* Voter lors de l’assemblée générale
* Rencontrer et d’échanger avec d’autres familles qui connaissent les mêmes attentes et difficultés
* Être conseillé dans les démarches administratives
* Adhérer à l’UNAPEI qui assure la défense des droits des personnes en situation de handicap auprès des pouvoirs publics
* Recevoir le journal interne de l’Association « En Quelques Mots » et « Vivre Ensemble » de l’UNAPEI

PAS RECU DE VISUEL – ADAPEI DOIT ENVOYER

🡪 VOIR PDF dans mon mail

Page intérieure Je m’engage

**Je m’engage auprès de l’ADAPEI 80**

Pour participer, comme bénévole, à l’accompagnement des résidents des établissements de l’association.

**Pourquoi s’engager ?**

L’ADAPEI 80 conçoit le bénévolat comme un lien entre l’établissement et le monde extérieur.

En devenant bénévole, vous permettez aux accueillis de diversifier leurs liens sociaux et contribuez à leur ouverture au monde. Votre engagement, complémentaire à l’action quotidienne des professionnels, vient enrichir leur accompagnement.

CTA<En savoir plus sur le rôle des bénévoles> C’est quelle page ??

**Quelques exemples d’activité bénévoles**

1. Activités auprès de personnes en situation de handicap

Sorties, lecture, jeux, cuisine, activités sportives, artistiques ou manuelles… quels que soient vos centres d’intérêt, les possibilités sont nombreuses.

1. L’opération Brioches

Chaque année, pendant une semaine au mois d’octobre, les bénévoles de l’ADAPEI 80 vendent des brioches pour encourager les dons.

CTA<En savoir plus sur l’Opération Brioches>

CTA<Découvrez le témoignage de Karine>

**Comment s’engager ?**

Vous souhaitez donner un peu de votre temps et de votre énergie, ou partager vos compétences ? Remplissez ce formulaire et devenez bénévole !

Quel formulaire ? 🡪 Réponse client :

S'engager: un formulaire en ligne serait à créer (pas à télécharger)

Ce n'est peut-être pas exhaustif, faites-moi savoir pour des informations complémentaires.

Page Intérieure « Nos réalisations »

**Nos réalisations**

Grâce à votre soutien, de nombreux projets ont déjà pu être menés à bien par l’ADAPEI 80, ou sont sur le point de l’être.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Réalisés | Projets |
| **Activités commerciales (ESAT)** |  | Nouvelle station de lavage Véhicule d'Occasions/Véhicules Neufs |
|  |  | Process d'ennoblissement textile avec suivi informatisé de la qualité (traitement des tissus) |
| **Activités culturelles et de loisirs** | Financement de licences équestres (Galop 3) | Gymnase 2.0 avec mur interactif et terrains modulaires selon les sports à pratiquer |
|  | Escapades |  |
|  | Billard, aquarium, parcours de santé, aire de jeu, jardin thérapeutique |  |
|  | Financement de licences sportives (tennis de table) |  |
| **Pédagogie (IME)** | Consoles de jeux vidéo pour développer des jeux vidéos adaptés avec les éditeurs |  |
|  | Ferme pédagogique |  |
|  | Cuisine d'application |  |
| **Habitat** |  | Relocalisation de l'IME d'Ailly-sur-Somme dans un bâtiment moderne avec possibilité d'internat |
|  |  | FV Hornoy : construction d’un nouveau foyer |
| **Recherche** |  | Réalité virtuelle FAM Nouvion |
|  |  | Répit et aide aux aidants : solutions innovantes à proposer aux familles |
|  |  | Formations ciblées sur les TND |
|  |  | Recherche sur la qualité diététique, la dispensation de médicaments, l'accompagnement au diagnostic |